

## ATELIER N° 3 : DÉVELOPPEMENT ET ENVIRONNEMENT

Salle Josserand

**Président : Y. KERBRAT**, Professeur, Université Aix - Marseille.

**Rapporteur : I. MICHALLET**, MCF, Université Lyon 3 (Jean Moulin).

— Le principe des responsabilités communes mais différenciées dans les instruments internationaux relatifs à la protection de la biodiversité, **M.P. LANFRANCHI**, Professeur, Université du Havre.

— Développement durable et droits de l'homme. Vers la reconnaissance de droits de l'homme des générations futures ? **E. GAILLARD**, MCF, Université de Caen Basse-Normandie

— Retour sur la fonction du développement durable en droit international: de l'outil herméneutique à l'obligation de s'efforcer d'atteindre le développement durable, **V. BARRAL**, Londres, Lecturer, Université de Hertfordshire

17h00

**Assemblée générale de la SFDI** (amphithéâtre Roubier).

Elections au Conseil.

Rapport moral et financier.

Questions diverses.

20H30

**DÎNER DE GALA** (Salon des symboles, Université Lyon 3, site de la manufacture des tabacs)

**SAMEDI 24 MAI**

Amphithéâtre Roubier, site des Quais

9H00 - 10H30

### SÉANCE D'ACTUALITÉ

Sous la présidence d' **A. PELLET**, Président de la Société française pour le droit international.

**Ronny ABRAHAM**, juge à la Cour internationale de Justice.

**Jean-Pierre COT**, juge au Tribunal international du droit de la mer.

**Mathias FORTEAU**, membre de la Commission du droit international.

**Edwige BELLIARD**, Directrice des affaires juridiques du Ministère des affaires étrangères et européennes.

10H45 - 11H45

### ■ V. PERSPECTIVES : QUEL AVENIR POUR LE DROIT INTERNATIONAL DU DEVELOPPEMENT ?

Sous la présidence de : **J. P. COT**, Ancien ministre, Professeur émérite, Université Panthéon Sorbonne, Paris 1, juge au Tribunal international du droit de la mer.

— **La régionalisation du développement**, **L. BURGORGUE LARSEN**, Professeur, École de droit de la Sorbonne, Paris 1.

— **L'avenir du Cycle de Doha** ? **H. GHÉRARI**, Professeur, Université Aix - Marseille.

— **La lutte contre la pauvreté, une nouvelle finalité du droit international du développement** ? **R. KHÉRAD**, Professeur, Université d'Angers.

— **Réflexion sur l'élaboration des normes de développement**, **A. GESLIN**, Professeur, Sciences Po Lyon.

12H00

### CONCLUSIONS GÉNÉRALES

**P.-M. DUPUY**, Professeur émérite, Université Panthéon Assas Paris 2, Professeur émérite à l'Institut des hautes études internationales et du développement, Genève.



Plan d'accès à la Manufacture

### CONTACTS

Kiara **NERI**

[kiara.neri@univ-lyon3.fr](mailto:kiara.neri@univ-lyon3.fr)

**FACULTE DE DROIT**

Université Jean Moulin Lyon 3  
15 Quai Claude Bernard 69239 LYON cedex 02

**Centre de droit international :**

Tél. : +33 (0)4 78 78 73 52

Fax : +33 (0)4 26 31 85 24



[WWW.UNIV-LYON3.FR](http://WWW.UNIV-LYON3.FR)



UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON III  
FACULTÉ DE DROIT

LYON  
22, 23 ET 24 MAI 2014

## COLLOQUE ANNUEL

DE LA **SOCIÉTÉ**  
FRANÇAISE

POUR LE  
**DROIT**  
**INTERNATIONAL**

### Organisation

Université Jean Moulin Lyon 3 - Faculté de Droit

Centre de Droit International - Société française pour le  
droit international



Faculté de Droit - Université Jean Moulin Lyon 3  
Manufacture des Tabacs - Palais de l'Université -  
69008 LYON

**JEUDI 22 MAI**

Amphithéâtre Roubier, site des Quais

14H00 **OUVERTURES**

14H15 – 16H00

### ■ I. LA NOTION DE DEVELOPPEMENT EN DROIT INTERNATIONAL HIER ET AUJOURD’HUI

**Sous la présidence de : A. MAHIOU**, Doyen honoraire de la faculté de droit d’Alger, Directeur de recherches au CNRS.

**Rapport introductif : S. DOUMBÉ-BILLÉ**, Professeur, Université Lyon 3 (Jean Moulin), Directeur du CDI.

***Droit du développement et droit de la reconnaissance, les piliers juridiques d’une société internationale plus juste ?*** **E. TOURME JOUANNET**, Professeur, École de droit de Sciences Po Paris.

***Le droit du développement, une « invention » francophone ?*** **G. FEUER**, Professeur émérite, Université Paris 5 (René Descartes).

DÉBATS ET PAUSE

16H00 – 18H00

### ■ II. LES ACTEURS

**Sous la présidence de : Y. DAUDET**, Professeur émérite, Université Paris I (Panthéon Sorbonne).

**Rapport général** : Le renouvellement du rôle des acteurs, **M. SALAH**, Professeur à l’Université de Nouakchott.

**ILLUSTRATIONS :**

\_ Les fonds souverains, **J. M. THOUVENIN**, Professeur, Université Ouest-Nanterre La Défense Paris X, directeur du CEDIN.

\_ Le rôle des Panels d’inspection, **L. BOISSON DE CHAZOURNES**, Professeur, Université de Genève.

\_ La collaboration public/privé à travers le modèle des partenariats public/privé, **P. DOOH-BILL**, Conseiller à la Banque Mondiale.

\_ Le NEPAD : cadre institutionnel de l’appui international à la paix et au développement en Afrique, **D. GNAMOU**, Agrégée des facultés de droit, Université d’Abomey - Calavi.

DÉBATS

**VENDREDI 23 MAI**

Amphithéâtre Roubier, site des Quais

9H00 – 11H00

### ■ III. LES INSTRUMENTS

**Sous la présidence de : G. ABI-SAAB**, Professeur émérite, Institut des hautes études internationales et du développement, Genève

**Rapport général** : Les instruments du développement, **J. D’ASPREMONT**, Professeur, Université de Manchester.

**ILLUSTRATIONS :**

\_ Les Accords de partenariats économiques **M. CARDON**, MCF, Université Lyon 3 (Jean Moulin).

\_ Les obligations en matière de développement économique insérées dans les contrats d’Etat, **M. AUDIT**, Professeur, Université de Paris Ouest - Nanterre La Défense Paris X, Co-directeur du CEDIN.

\_ Corruption et droit international, **B. GUEYE**, Professeur, à l’Université Cheikh Anta Diop.

DÉBATS ET PAUSE

11H00 – 12H30

### ■ IV. LE DEVELOPPEMENT DANS LE CONTENTIEUX INTERNATIONAL

**Sous la présidence de : G. GUILLAUME**, membre de l’Institut, ancien juge et ancien Président de la Cour internationale de Justice.

**TABLE RONDE :**

Contentieux général : **M. BENNOUNA**, juge à la Cour internationale de Justice.

\_ Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements Le développement de l’État comme finalité du droit des investissements, **Y. NOUVEL**, Professeur, Université Paris 2.

\_ Organe de règlement des différends, **G. MARCEAU**, Conseiller à la Division des affaires juridiques de l’OMC.

\_ Cours régionales de droits de l’homme, **H. TIGROUDJA**, Professeur, Université Aix - Marseille.

14H00 – 16H30

ATELIERS THEMATIQUES

#### ATELIER N° 1 : DÉVELOPPEMENT ET MAINTIEN DE LA PAIX Amphithéâtre Roubier

**Président** : **Th. CHRISTAKIS**, Professeur, Université Pierre Mendès France Grenoble 2.

**Rapporteur** : **H. HAMANT**, MCF, Université Lyon 3 (Jean Moulin).

\_ L’artificialité du security-development nexus dans le cadre de la lutte contre le terrorisme : le choix d’une méthode contreproductive ? **M. DUBUY**, MCF/HDR, Université de Lorraine.

\_ Le développement dans le mandat du maintien de la paix : observations sur les Missions au Darfour et au Soudan du Sud, **E. SERRURIER**, doctorant à l’Université d’Auvergne.

\_ Le développement à l’épreuve des conflits armés en Afrique, **G. AÏVO**, Enseignant-Chercheur à l’Université d’Abomey-Calavi

**ATELIER N° 2 : DÉVELOPPEMENT ET DROITS DE L’HOMME**

Salle Garraud

**Président** : **E. DECAUX**, Professeur, Université Panthéon - Assas, Paris 2.

**Rapporteur** : **K. NERI**, MCF, Université Lyon 3 (Jean Moulin).

\_ La prise en compte des droits de l’homme par les Points de contacts nationaux de l’OCDE, **J. MOTTE-BAUMVOL**, Assistante Post-doctorante, Université de Genève

\_ L’identité juridique du droit au développement : un droit de l’humanité en interaction avec les droits de l’homme, **C. LE BRIS**, Chargée de recherche au CNRS

\_ La dimension sociale du développement durable : aspects de droits fondamentaux, **D. SINOU**, Docteur en droit, Chargée de cours à l’Université de La Rochelle et à l’Université Paris 13

\_ Les politiques et procédures opérationnelles de la Banque Mondiale : renforcement ou affaiblissement de la protection des droits de l’homme ?, **A. LOUWETTE**, Doctorant, Assistant au Centre de droit international de l’Université Libre de Bruxelles.